



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 19

Réunion restreinte du 24 février 2023 réalisée par voie électronique.

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Critérium Vétérans à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

Coupe Vétérans à 11

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

DECISIONS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923906 OLYMPI'CAUX FOOTBALL 4 / US DES FALAISES 2 du 15 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.



La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'US DES FALAISES 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire en bénéficier l'OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 4 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921943 SAINT ROMAIN DE COLBOSC 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1 du 15 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24921513 AS FAUVILLAISE 3 / F BOUCLE DE SEINE 2 du 22 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921917 CS GRAVENCHON 2 / AS ANGERVILLE L'ORCHER 1 du 22 janvier 2023

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe au PV sur footclubs.**

Match n° 24921932 LE HAVRE FC 2012 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1 du 22 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 249222024 FC VENTOIS 2 / FC DU PETIT CAUX 3 du 22 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, au FC VENTOIS 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire en bénéficier le FC DU PETIT CAUX 3 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24928003 FUSC BOIS GUILLAUME 42 / FC BOOS 41 du 22 janvier 2023

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A



Match n° 249222155 FC PONTOIS 1 / FC OFFRANVILLE 3 du 29 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

COUPE ANDRE CAILLOT

Match n° 25557076 SOLIDARITE S GOURNAY 3 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3 du 22 janvier 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 3 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 6 février 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

RENCONTRES DU 29 JANVIER 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24918330 JS ST NICOLAS BETHUNE 2 / AS OUVILLE L'ABBAYE 1

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 12 mars 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918666 AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2 / AS ST PIERRE VARENGEVILLE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS MADRILLET CHATEAU BLANC.

Match n° 24918667 O DARNETAL 1 / A MALAUNAY 1

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 19 février 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24919891 GAINNEVILLE AC 1 / OH TREFILERIE NEIGES 2

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 12 février 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920064 US LONDINIÈRES 1 / AS MESNIÈRES EN BRAY 1

Erreur de saisie du score sur la FMI, le score est de 3 à 1 en faveur de l'US LONDINIÈRES.

La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émarginer la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant.



Match n° 24920065 US CRIEL SUR MER 1 / ES AUMALE 1

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au Dimanche 12 mars 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920581 GCO BIHOREL 2 / F C BONSECOURS ST LEGER 1

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au Dimanche 19 février 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920748 US SAINT JEAN DE FRESQUIENNES 1 / A LE HOULME BONDEVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club à l'A HOULME BONDEVILLE FC .

Match n° 24920750 STADE GRAND QUEVILLY 2 / FC SAINT JULIEN PT QUEVILLY 2

Une amende de 5€ est infligée au club de STADE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24920950 CAUX FC 1 / STADE VALERIQUEAIS 2

La rencontre est reportée au 12 mars 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921883 AS ANGERVILLE L'ORCHER 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE S 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l' AS ANGERVILLE L'ORCHER.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921383 AJ CAULLE BOSC HARD 2 / FC BARENTINOIS 2

Forfait déclaré de l'AJ CAULLE BOSC HARD 2. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'AJ CAULE BOSC LE HARD 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le FC BARENTINOIS 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'AJ CAULE BOSC LE HARD.

Match n° 24921379 US BACQUEVILLE PIERREVILLE 2 / ENTENTE VIENNE ET SAANE LONGUEIL 3

La rencontre est reportée au 12 Mars 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24921490 US FORET DE ROUMARE 1 / CAUX FC 2

Réserves d'avant match du club de l'US FORET DE ROUMARE 1, non confirmées.



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921599 AS LONDAISE 1 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l'AS LONDAISE

Match n° 24921600 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / REUNIONNAIS FC 1

Une amende de 5€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC pour une licence manquante (délégué)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922152 FC PETIT CAUX 3 / US SAINT MARTIN OSMONVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT MARTIN OSMONVILLE

Match n° 24922151 US ENVERMEU 2 / LA FOOTBALL ACADEMY CAUX 1

Une amende de 5€ est infligée au club de LA FOOTBALL ACADEMY CAUX pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24922155 FC PONTOIS 1 / FC OFFRANVILLAIS 3

Réserves d'avant match du FC PONTOIS, confirmées.

Le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation. **Voir décisions.**

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922284 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / ROUEN AC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de ROUEN AC

Match n° 24922283 ASPTT ROUEN 2 / US SAINT MARIE DES CHAMPS 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINTE MARIE DES CHAMPS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922846 FC BREUTE BRETTEVILLE 2 / RC HAVRAIS 3

Une amende de 5€ est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24922848 SOLIDARITE S GOURNAY 3 / US SAINT THOMAS 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US SAINT THOMAS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24922849 USF FECAMP 3 / CA HARFLEUR BEAULIEU 2

Une amende de 5€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est



infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923666 FC GRUGNY 1 / US DE BOLBEC 3

Une amende de 5 € est infligée au club du FC GRUGNY pour une licence manquante (assistant).

Match n° 24923668 US SENNEVILLAISE 1 / US VATTEVILLE BROTONNE 3

La rencontre est reportée au 26 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929361 US DE GRAMMONT 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Une amende de 5 € est infligée au club de US GRAMMONT pour une licence manquante (délégué).

Match n° 24929362 AS LONDAISE 2 / ASL SIERVILLAISE 1

La rencontre est reportée au 12 mars 2023.

Match n° 24929363 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / AM DE MALAUNAY 3

La rencontre est reportée au 26 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923847 LE HAVRE FC 2012 3 / SC OCTEVILLE 3

Une amende de 5 € est infligée au club du LE HAVRE FC 2012 pour une licence manquante (assistant).

Match n° 24923849 ROLLEVILLE FC 1 / US ST THOMAS 2

La rencontre est reportée au 12 mars 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24923978 ENTENTE VIENNE ET SAANE 4 / AS CANTON D'ARGUEIL 3

Forfait déclaré de l'US CANTON D'ARGUEIL 3, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US CANTON D'ARGUEIL 3 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier l'ENTE VIENNE ET SAANE 4 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'AS CANTON D'ARGUEIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924248 US HOUPEVILLE 1 / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 1

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 12 mars 2023.

Match n° 24924251 ISNEAUVILLE FC 1 / ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924382 US EPOUVILLE 3 / ESI SAINT ANTOINE 2



Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à ESI SAINT ANTOINE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24924603 OH TREFILIERES NEIGES 3 / OLYMPIA'CAUX F 5

Pour faits disciplinaires, le dossier transmis à la Commission Départementale de Discipline, est placé en instance d'homologation.

Match n° 24924605 F LIBRE AS DU HAVRE 1 / AS ANGERVILLE ORCHER 2

La rencontre est reportée au 9 avril 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24924860 FC ANNEVILLE SUR SCIE 2 / FC OFFRANVILLE 4

La rencontre est reportée au 26 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24931744 FC LE TRAIT DUCLAIR 4 / AS OURVILLAISE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à AS OURVILLAISE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24925721 ES MONTIGNY VAUPALIERE 3 / US SAINT JEAN FRESQUIENNES 3

La rencontre est reportée au 26 février 2023.

Match n° 24925723 US FORÊT DE ROUMARE 3 / FC BOOS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US FORÊT DE ROUMARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24926083 TRAIT D'UNION 1 / CA HARFLEUR BEAULIEU 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à TRAIT D'UNION.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au CA HARFLEUR BEAULIEU.

Match n° 24926085 ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 / AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1

La rencontre est reportée au 26 février 2023.

Match n° 24926086 ENTENTE USTI-OCFC 1 / RC NORMAND 2020 2

La rencontre est reportée au 12 mars 2023.

Match n° 24926088 CSS MUNICIPAUX LE HAVRE 3 / ES DU MONT GAILLARD 5



Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à CSS MUNICIPAUX LE HAVRE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24927953 FC BOOS 41 / O DARNETAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BOOS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928128 FC BIVILLE BAIGNARDE 41 / AS OUVILLAISE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BIVILLE BAIGNARDE.

Match n° 24928129 CAUX FC 41 / O DU LITTORAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CAUX FC.

Match n° 24928132 ES TOURVILLAISE 41 / YVETOT 41

La rencontre a été inversée

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928808 YVETOT 42 / O PAVILLAIS 41

La rencontre est remise au 12 mars 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929169 SAINT-RIQUIER GASEG 41 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de SAINT-RIQUIER GASEG, la rencontre est remise au 12 février 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929809 GAINNEVILLE AC 41 / LE HAVRE AC 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de GAINNEVILLE AC, la rencontre est remise au 12 février 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 24930055 SAFRAN Ndie SPORTS 41 / SOLIDARITE S GOURNAY 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de SAFRAN Ndie SPORTS, la rencontre est remise au 26 février 2023.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 24930410 MANEGLISE FC 41 / US DES FALAISES 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de MANEGLISE FC, la rencontre est remise au 26 février 2023.

RENCONTRES DU 5 FEVRIER 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24919953 OLYMPIA CAUX FOOTBALL 2 / OH TREFILERIE NEIGES 2

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club d'OLYMPIA CAUX FOOTBALL.

Match n° 24919957 AS SASSETOT THEROULDEVILLE 1 / AS STE ADRESSE BUT 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS SASSETOT THEROULDEVILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920133 FC LES GRANDES VENTES 1 / AS MESNIERES EN BRAY 1

La rencontre est reportée au Dimanche 26 Février.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920299 YERVILLE FC 1 / NEUVILLE AC 2

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe au PV sur footclubs.**

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920647 PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2/ FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2

Réserves d'avant match du FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920750 STADE GRAND QUEVILLY 2 / A HOULME BONDEVILLE FC 2

Une amende de 5€ est infligée au club de STADE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921948 AS ANGERVILLE L'ORCHER 1 / FC GRUCHET LE VALASSE 1



Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l' AS ANGERVILLE L'ORCHER.

Match n° 24921950 AS SAINT ROMAIN DE COLBOSC2/FC HAVRE 2012 2

Une amende de 5€ est infligée au club du FC HAVRE 2012 pour une licence manquante (arbitre assistant).

Réserves d'avant match de ILE FC HAVRE 2012, non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24921310 RC ETALONDES 1 / US NORMANDES 76 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de RC ETALONDES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921424 FC DU NORD OUEST 2 / FC TOTES 2

La rencontre est reportée au 26 Février 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24921533 US PRESQU ILE 1 / CANTELEU FC 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921642 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC

Une amende de 5€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24921645 AS BUCHY 2 / AS CANTON D'ARGUEIL 2

La rencontre est reportée au 09 Avril 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922218 FC PONTOIS 1 / FC VENTOIS 2

La rencontre est reportée au 26 Février 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922349 FC LIMESY 2 / US SAINT JEAN DE FRESQUIENNES 2

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US SAINT JEAN DE FRESQUIENNES pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 249222345 US SAINTE MARIE DES CHAMPS 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 2

Rencontre du 20 Novembre 2022 jouée le 05 février 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922917 TANCARVILLE AC 1 / JS DU FONTENAY 2



Match arrêté à la 88ème minute de jeu sur le score de 3 à 3, pour faits disciplinaires. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis en instance d'homologation.

Match n° 24922913 ESPC SAINT GILLES ETAIN 1 / CA HARFLEUR BEAULIEU 2

Une amende de 5€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU.

Match n° 24922915 SOLIDARITE S GOURNAY 3 / RC HAVRAIS 3

Une amende de 5€ est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Erreur de saisie du score sur la FMI, le score est de 4 à 1 en faveur du RC HAVRAIS 3

La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émerger la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923713 FC GRUGNY 1 / FC ANNEVILLE 1

Une amende de 5 € est infligée au club du FC GRUGNY pour une licence manquante (assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929407 AM DE MALAUNAY 3 / FC BOOS 1

Une amende de 5 € est infligée au club de l'AM DE MALAUNAY pour une licence manquante (assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923917 FC ST SAUVEUR D'EMAILLEVILLE 1 / LE HAVRE FC 2012 3

Une amende de 5 € est infligée au club du LE HAVRE FC 2012 pour une licence manquante (assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24924047 FC MARTIN EGLISE 1 / AS CANTON D'ARGUEIL 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à AS CANTON D'ARGUEIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924313 AS BOUILLE MOULINAUX 2 / ASM AMFREVILLE LA MIVOIE

Réserves d'avant match de l'ASM AMFREVILLE LA MIVOIE, non confirmées.

Match n° 24924314 ISNEAUVILLE FC 1 / A ROUENNAISE 2

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 26 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924446 US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / US EPOUVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à US SAINT MACLOU LA BRIERE.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24924894 ES SAINT OUEN DU BREUIL 1 / FC SOMMERY 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ES SAINT OUEN DU BREUIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24931813 FC F BOUCLE DE SEINE 3 / FC FREVILLE BOUVILLE 3

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 12 mars 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24925788 ES MONTIGNY VAUPALIERE 3 / ISNEAUVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à ISNEAUVILLE FC.

Match n° 24925790 ENTENTE FCVM-FC DES VILLAGES 1 / ROUEN AC 3

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 26 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24925767 CS GRAVENCHON 3 / FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24926152 ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 / CA HARFLEUR BEAULIEU 3

En raison d'un terrain jugé impraticable, la rencontre est reportée au 12 mars 2023.

Match n° 24926154 CSS MINICIPAUX LE HAVRE 3 / US DES FALAISES 3

Rencontre arrêtée à la 85ème minute de jeu suite à la grave blessure d'un joueur de l'US DES FALAISES.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, section lois du jeu, lors de sa réunion du 10 février 2023, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 15 février 2023.

La commission :

- Dit que la rencontre est à rejouer.
- Cette rencontre sera rejouée le 12 mars 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927478 US QUEVILLY RM 41 / CMS OISSEL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US QUEVILLY RM.

Match n° 24927481 FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 / AC RENAULT CLEON 41

La rencontre est remise au 12 février 2023.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927889 A HOULMOISE BOND EVILLE 41 / FC BARENTINOIS 41

Constatant l'absence sur le terrain du FC BARENTINOIS 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré au FC BARENTINOIS 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'A HOULMOISE BOND 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au FC BARENTINOIS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24928023 FC BOOS 41 / ESP FOOTBALL 41

Réserves d'avant match du FC BOOS, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928194 YVETOT 41 / ENT FCT USA FC 41

La rencontre est remise au 26 février 2023.

Match n° 24928197 CAUX FC 41 / FC OFFRANVILLAIS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à CAUX FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928874 ENT ASN-AMSP 41 / FC LE TRAIT DUCLAIR 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ENT ASN-AMSP.

Match n° 24928878 US PRESQU'ILE 41 / O PAVILLAIS 41

La rencontre est remise au 26 février 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929235 SAINT-RIQUIER GASEG 41 / USF FECAMP 41

La rencontre est remise au 19 février 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929880 OH TREFILERIE NEIGES 41 / TRAIT D'UNION 41

La rencontre est remise au 12 mars 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 24930477 CA HARFLEUR BEAULIEU 41 / OLYMPIA'CAUX 42



Match arrêté à la 5^{ème} minute de jeu sur le score de 1 à 0 en faveur de l'OLYMPIA'CAUX F 42, l'équipe du CA HARFLEUR BEAULIEU 41 composée de 8 joueurs, se retrouve avec 7 joueurs à cause d'un blessé.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, section lois du jeu, lors de sa réunion du 10 février 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 15 février 2023.

La Commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, au CA HARFLEUR BEAULIEU 41 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'OLYMPIA'CAUX F 42 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 56€ au CA HARFLEUR BEAULIEU, pour arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (Annexe Financière du DFSM).

Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET